

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 32

Artikel: En feuilletant une grammaire
Autor: Sciobéret, Pierre / Courthion, Louis / V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 10 août 1918. — Les armoiries de Suchy. — En feuilletant une grammaire (V. F.). — Nos vieilles chansons : Chanson de Claudine. 1797. — Lou cro et lou Pèsset (Adrien Nicole). — Plaisir des yeux et du cœur (Poldier). — A propos de parler vaudois. — Feuilletton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



LES ARMOIRIES DE SUCHY

En plein XX^{me} siècle, à une époque où les préoccupations héraldiques n'intéressent plus que les spécialistes et où la plupart des gens cherchent à gagner, plutôt qu'un blason, ce qui jadis servait parfois à le redorer, une commune qui remonte le cours du temps, qui renoue avec le passé, consent à faire un peu d'histoire à côté de son travail quotidien, et qui ajoute aux quelques dates marquant dans son existence, une nouvelle date, toute moderne, où elle se donne, pour combler une lacune, des armoiries : voilà ce qu'il convient de signaler pour l'édification des autres communes vaudoises.

C'est de Suchy qu'il s'agit, le joli village qui domine la plaine de l'Orbe entre Chavornay et Epédes.

Comme la plupart de nos localités, Suchy a une histoire. Mais si son existence remonte aux temps où le pays était parcouru par les légions romaines, ce n'est qu'au IX^{me} siècle que son nom apparaît dans l'histoire. Dès lors, elle subit la destinée de tant d'autres communes, passant d'un maître à l'autre, relevant tour à tour de l'évêque de Lausanne, au IX^{me} siècle, de la seigneurie de Bavois, au XII^{me} siècle, de l'évêque de Lausanne, au XIII^{me} siècle, puis, passant sous la suzeraineté des comtes de Savoie au XIV^{me} siècle, des Sires de Grandson-Belmont peu après. Dès la seconde moitié du XIV^{me} siècle, Suchy fait partie de la seigneurie de Belmont et en suit les destinées jusqu'au jour où, ayant passé aux mains de divers autres maîtres, elle dépend directement de LL. EE. de Berne, de 1564 à 1798.

« Suchy, comme le dit fort bien M. Marc Henrioud dans la brochure¹ qu'il a consacrée à cette localité, n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire de la Patrie de Vaud. Cet endroit et ses gens méritaient néanmoins d'attirer notre attention. De bonne heure, ces hommes travaillaient à l'amélioration de leur condition commune. Au XIV^{me} siècle déjà, nous les voyons

¹ Marc Henrioud. — La Communauté et les gens de Suchy jusqu'au XVIII^{me} siècle. — Lucien Vincent, Lausanne.

s'affranchir, au prix de grands sacrifices, de lourdes charges qui continuèrent pendant longtemps à peser sur d'autres habitants du pays. A l'occasion, ils ne craignent pas de refuser le paiement de redevances qu'ils estiment injustes. En même temps, ils doivent veiller sur le sol acquis et le défendent avec ténacité contre les empiètements sans cesse répétés des communautés avoisinantes. »

Or Suchy, fier, à juste titre, de son passé, n'avait point d'armoiries. Si la première chorale venue a le droit de choisir un emblème et de s'accorder un drapeau, il faut reconnaître à plus forte raison qu'une vieille commune peut prétendre à un blason ; et il faut louer la municipalité de Suchy de son initiative.

C'est à M. Chapallaz, peintre-décorateur, à Lausanne, qu'elle confia ses desirs. Mais on n'élabore pas ainsi, d'un seul jet, ce qui doit symboliser le plus complètement possible le passé de toute une communauté ; il faut faire une étude historique complète de la localité et il faut aussi les connaissances héraldiques nécessaires.

M. A. Chapallaz a fait ce travail avec le soin le plus consciencieux et le plus méticuleux ; il s'est entouré de tous les renseignements désirables, s'est inspiré des conseils de MM. André Kohler, professeur à Lausanne et Dubois, bibliothécaire à Fribourg, si renseignés en questions héraldiques, et il a composé, dessiné et peint un blason du meilleur goût et d'une composition parfaite.

Sur un chêne servant de cartouche le blason se détache : « parti d'argent et d'azur à deux clefs en sautoir de l'un à l'autre » et une note complémentaire ajoute :

« L'argent et l'azur commémorent les armes des Sires de Grandson-Belmont dont la terre de Suchy reçut diverses franchises au moyen-âge.

« Les clefs rappellent que la chapelle de Suchy était jadis consacrée à Saint-Pierre. »

Tel qu'il est, dessiné et peint par M. Chapallaz, qui a montré un sens très heureux de décoration héraldique, ce blason¹ prendra place dans la salle communale de Suchy, où il sera, pour les générations futures, le rappel d'un passé dont la commune peut se montrer fière.

D.

David et le ministre. — David des Joux-Brûlées ne se fâche pas quand on l'appelle « sac à vin. »

— Que voulez-vous, dit-il, je suis né l'an de la grande sécheresse, en un endroit qui porte bien son nom de « Brûlées. »

Un jour, le ministre le vit poindre de la pinte communale, au commencement de la matinée.

— Mais, mon brave David, ne put-il s'empêcher de lui dire, vous allez vous ruiner la santé : sortir du café à huit heures du matin déjà !

Et lui, l'œil malicieux :

— Vous ne voudriez pourtant pas, monsieur le pasteur, que j'y passe toute la journée !

¹ Nous en donnons plus haut une reproduction exécutée chez M. Nicole, clicheur à Lausanne.

EN FEUILLETANT UNE GRAMMAIRE

Dos en mince percale noire¹ et plats de carton gris-bleu, c'est un livre qui sent l'école de tout loin. Pas l'instinct besoin de lire le titre pour être fixé. Le titre dit : *Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition*¹. C'a quelque chose de plus austère encore que la couverture. A moins d'y être contraint, on ne feuillette pas les ouvrages de ce genre. Les grammairiens le savent bien ; mais, chose curieuse, cela ne les retient pas de faire des grammaires.

Celle-ci dormait sur ma table, sous une pile d'autres livres. Un de ces dérangements qu'on entreprend sous le prétexte de faire de l'ordre, la mit soudain au jour, toute neuve et pourtant l'air déjà vieillot. Machinalement j'ouvris ses pages vierges. O surprise ! en un clair croquis me sourit l'embouchure de la Venoge dans le Léman. Puis apparurent des fermes vaudoises, genevoises, des chalets du Valais, des châteaux ou des coins de rues esquissés dans toute la Suisse romande, des tableaux historiques, des scènes de genre, des animaux, etc. Une grammaire avec des vignettes ! Que diriez-vous, Boniface, Poitevin, Napoléon Landais, Noël et Chapsal, Grégoire Girard, Ayer, maîtres sévères qui n'avez jamais orné vos ouvrages d'autres figures que des figures de rhétorique ? Mais, depuis vous, les temps ont marché, et les méthodes aussi. J'avoue que si, écolier, j'avais eu pareil guide entre les mains, j'eusse mordu sans répugnance à l'art de dire et d'écrire. Car il est égayé non seulement par de jolies vues, mais encore par une multitude de descriptions et de narrations qui parlent au cœur et à l'esprit. Voici quelques-uns de ces morceaux :

* * *

Dans la campagne fribourgeoise.

Voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux ; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'andain amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose, le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues traînées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger ; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage ; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches.

P. SCIOBÉRET.

¹ C'est l'ouvrage cité dans le *Conteur* du 3 août : *Cours de langue française. Grammaire, vocabulaire, composition*, par Henri Sensine (avec la collaboration de L. Jayet, U. Briod, Ch. Vignier). — Lausanne, Librairie Payot et Cie, 1918. — 1 volume de 302 pages, 2 fr. 25.

*** Le mulet du Valais.

Aimant à marcher au bord de l'abîme, comme par défi des accidents, il a le pied sûr et sa tête pensive le préserve du moindre faux pas. Si l'on tient compte que le foin et l'eau suffisent à son alimentation, on comprend pourquoi le paysan valaisan, sobre et dur à lui-même, le tient en haute estime et pourquoi dans certaines vallées plusieurs ménages possèdent un mulet par indivis. Je me souviens, notamment, d'avoir vu six consorts se passer la bête à tour de rôle durant les jours ouvrables et alterner pour la nourrir le dimanche. A ce changement quotidien d'écure et de traitement le cheval ne tiendrait pas.

LOUIS COURTHION.

*** A la caserne de Lausanne.

Le dimanche soir, la cour, la cantine, les chambrées, les escaliers et les corridors de la caserne s'emplissent d'une rumeur joyeuse. Chacun revient content de sa journée, avide de raconter ses parades en uniforme. Les dernières minutes de liberté, avant l'appel en chambre, sont mises à profit. On chante, on s'appelle, on boit un verre avec les amis, on fait jouer la boîte à musique de la cantine. Des retardataires arrivent en courant avec des paquets où se devinent des « douceurs » de la maison ou du linge propre. D'autres se tiennent par le bras et rient ensemble de gaités, de « scies » qui ne sont compréhensibles que pour eux. Parfois, un officier fend la foule des soldats, rapide, le sabre traînant, et répondant d'un seul geste à toutes les mains levées.

ROBERT DE TRAZ.

*** Le cœur parle au cœur.

A la gare de Lausanne, en juillet 1915, lors du passage des grands blessés français.

Au bout du train, par la fenêtre ouverte d'un grand wagon sanitaire, j'aperçois un spectacle navrant : Un beau jeune homme de vingt-cinq ans à peine, portant l'uniforme d'artilleur, est étendu sur une couchette; une samaritaine de la Croix-Rouge se tient près de lui et semble le veiller. Il a une tête fine, des traits réguliers et nobles; mais ses yeux sont fermés et sa figure est d'une pâleur extrême; il paraît comme frappé de stupeur. Une balle, dont on aperçoit l'entrée à une légère cicatrice, lui a tranché le nerf optique. C'est un aveugle plongé dans le désespoir.

Sa main est appuyée sur le rebord de la fenêtre. Une jeune fille essaye de lui glisser un petit bouquet entre les doigts; elle lui crie : « Vive la France ! » Le malheureux laisse tomber le bouquet; sa physionomie reste dure et fermée. La nuit, la terrible nuit de la cécité le tient, et dans son âme tout est noir.

Mais voilà que soudain une femme a fendu la foule. C'est une vieille paysanne du Gros de Vaud. Elle a fait des lieues cette nuit pour venir à la gare apporter aux blessés des fleurs et des cigares. Quand elle est près du wagon, elle saisit la main du jeune homme et, d'une voix que l'émotion étrangle, elle lui dit ces mots : « Reprends courage, mon petit, pour la maman ! »

L'aveugle a tressailli. Sa main, jusqu'alors inerte et hostile serre les doigts noueux de la vieille femme. Sur sa figure morne passe comme un éclair de joie fugitive. Et à travers les paupières mi-closées de ses yeux morts glissent deux larmes sur ses joues pâles.

HENRI SENSINE.

Si l'espace le permettait, d'autres textes achèveraient de montrer combien heureusement les auteurs, tout en enseignant la langue aux écoliers des cantons romands, les initient aux choses de la vie, aux choses de chez nous, et leur inculquent l'amour du bien et l'amour de la patrie.

Et dire que, sans le hasard, je mettais leur excellent ouvrage dans le tas des manuels secs et pédants !

V. F.

Un et un. — Un inspecteur visite une classe enfantine. Il assiste à la leçon de calcul. La maîtresse pose différentes questions à ses petits élèves.

— Combien font 0 et 0 ?
— Ça fait zéro, répondent en chœur les petiots.

— Bien, mes enfants. Et combien font 0 et 1 ?
— Ça fait 1.

— Bien, bien. Et, maintenant, 1 et 1 font ?...

Pas de réponse. L'inspecteur, bon enfant, voyant les petits embarrassés, lève discrètement la main en montrant deux doigts, tandis que la maîtresse a le dos tourné.

Alors un des enfants lève à son tour la main.

— Bravo, Charlot, fait la maîtresse, que dépitait le silence de ses élèves. Eh bien, combien font 1 et 1 ?

— Oh ! je sais pas, moiselle, mais c'est ce m'sieu qui voudrait sortir pour faire pipi. — P.

NOS VIEILLES CHANSONS

Chanson de Claudine. 1797.



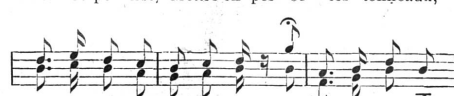
1. Dans le mois de juin, Ef-feuil-
2. De nos bons a - teux Nous sui-
3. Al-lons, à pré-sent, A-vec



lant la vi - gne, No-tre grand cou - sin Re-mar-
vons l'u - sa - ge, Du pé - re No - é Soi-gne-
nos Cli-mè - nes, Jou - ir au cel - lier Du fruit



qua Clau-di - ne, Puis, en cueillant le rai - sin,
rons l'ou-vra - ge En plantant, en fos-soy-ant, Soi-gne-
de nos pei - nes, Mettre en per - ce les tonneaux,



L'amour a fait son che-min, you! Pendant la ven-
Déchargeant et as-ser-bant, you! A-vec nos Clau-
Gou-ter tous les vins nouveaux, you! Et dan-ser nos

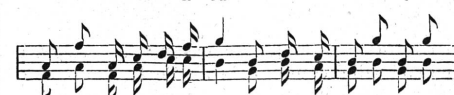


dange, ô gué! Pen-dant la ven-dan - ge.
dines, ô gué! A-vec nos Clau-di - nes.
belles, ô gué! Et dan - ser nos bel - les.

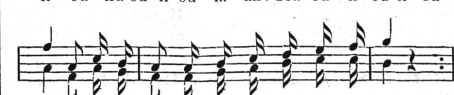
DANSE : Pas de polka ou chatne anglaise, main droite à cotre cotine pour commencer, puis demi-tour.



Tra ou li ou li ou la ah! Tra ou



li ou tra ou li ou la ah! Tra ou li ou li ou



la ah! Tra ou li tra-de-ri-de-ri-de-ra.

LOU CRO ET LOU PËSSET

(Patois de la Vallée de Joux)

L'AN passâ, à la salyaita, tandi qu'on vouagnevê lê piti tsou, avê coumandâ à mon bouébou, dè menâ daou-trê bêluotâye de femê aou courti. A la proumyère qu'yê minnê vouaitiqu'è ront ouna tsanba de la bêluyetta et qu'el épèclie lou fond.

Ma fai, coumet no fallai cê meubliliou tot lou drai, aprê goûtâ, me boutê in dévai de lou rin-vouâ. Apouèrlou de cotê lou tronc dévin la

mézon daou-trê bê de lan, la rêsetta, la détrau dè z'étenaille, on mèrté, dè cliou et pi, ma fai on byau pèset tot neu, que m'avai, pèr Dyâ bin coutâ cinquanta centimes à la faire de lè dèrin (automne).

Tandi que travaillévou, vouaitiqu'on dzove nou cro, que yon de mè vejîn avai aprevouaijê que vint se posâ à cliian de mè et que coumine à me vesâ. Aou bê d'on momet lou vouait qu'impougne lou pèset et que coumine s'amousâ avoué et lou pregnait dinse avoué s'gouèrdze, et lou portavê on piti bê et lou repou sâvê et lou repregnaît et lou portavê incoué bê et pi adé dinse. Mè, risai de vaire cliia bê s'amousâ avoué cê pèset, quand tot d'on cou na pa lou reposâ, lou vouaitique fout lou cam avoué. Erou télamet ébahi que ne savé pas qu me dèrè.

Tandi qu'ètê ique à lou vesâ s'in alâ, vaig ma fenna qu'arrevê daou courti, et li conté que s'èrè passâ. Craite-vo que le voulyai incon me disoutâ ? Le me dese :

— Mé quand t'a vu cê sacré oselet d'éverou tes outi, savé-tu pas l'invouyé :

Li repondis :

— Ma fai, è bin vu que tégnaît lou pèset, mais ne crayé pa qu'è voulyait l'importâ tot de bon, te chè bin ! Crayé qu'è voulyait rire ?

ADRIEN NICOLE.

PLAISIR DES YEUX ET DU CŒUR

LA fête du 1^{er} août et le plaisir que nous avons eu de rencontrer, ce jour-là, dans les rues de la capitale, plusieurs dames demoiselles de tout âge, qui, fidèles à leurs engagements, avaient pour la circonstance revêtu le gracieux costume vaudois, nous rappelle les lignes suivantes écrites jadis de Lausanne à la Feuille d'Avis de Montreux :

La foule du dimanche, sur les avenues de banlieue, est bien convenable, bien correcte, elle marche d'une allure modérée, pour que les petits puissent suivre; elle est grise.

Mais j'ai eu la joie, dans cette foule, de découvrir un costume valaisan. Femme de chambre depuis peu à la ville, ou bien femme mariée, qui reste ainsi fidèle à sa vallée, je ne sais. Mais je sais bien que dans la banalité bourgeoise et citadine, dans le voisinage des snobs qui sont venus de très loin, la simple rencontre de cette confédérée est un réconfort. Il y a donc encore des gens qui ne cherchent pas à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas; il y a des paysannes ou des montagnardes qui ne cherchent pas à dissimuler leur origine; il y a des Valaisans qui n'ont pas souci de devenir semblables à tout le monde !

Et j'ai repensé à la fête du 1^{er} août à Sembrancher. Il paraît que toutes les femmes du bourg s'étaient revêtues de leur costume traditionnel, et qu'elles se sont groupées pour chatter aux principaux carrefours et sur la place. Il paraît aussi que l'une d'elles, à qui on l'avait demandé, s'était habillée selon la mode de la ville. Et il paraît enfin que l'opinion publique de Sembrancher, ayant fait dans cette occasion solennelle la comparaison entre le costume valaisan et son puissant rival, s'est prononcée en faveur du premier. La bonne nouvelle !

Est-il besoin de dire encore une fois que plus simple de ces costumes indigènes vaut mieux en effet; non pas toujours à cause de sa beauté propre, mais parce que, inventé dans ce pays pour les gens de ce pays, il s'adapte parfaitement à eux... et ils le portent bien.

POLDIER

Pour l'étiquette. — Un propriétaire d'un de nos vignobles les moins renommés — un de ces vignobles dont il faut boire le cru sur place — vous savez, comme disait Grognez — parlait des guerres de Charles-le-Téméraire, se pla-